



# Il faut que ça change

Pour des élu-es réellement au service des salarié-es.

Dans quelques semaines, des élections professionnelles vont avoir lieu à B2S Le Mans. Vous allez pouvoir (enfin) réélire vos représentants au Comité d'Entreprise, mais aussi vos Délégué-es du Personnel.

## Il faut que ça change !

Sous-prétexte de crise économique et de concurrence importante, la Direction ne cesse de rendre notre travail de plus en plus pénible et contribue à faire baisser notre pouvoir d'achat en refusant obstinément de lâcher le moindre centime d'augmentation. En réalité, dans cette crise seuls les salarié-es payent les pots cassés, puisque notre direction générale ne cesse de s'attribuer des salaires et primes importantes. La situation financière du groupe B2S illustre de belle manière nos propos, puisque c'est aujourd'hui l'une des sociétés les plus rentables du marché !

## Où va l'argent ?

Le CICE, reversé par l'Etat (près de 240 000 € pour améliorer notamment la compétitivité, est reversé au groupe pour faire des formations et de la recherche d'innovation (sic)... Et en réalité ?

On paye, aussi, par exemple le droit de s'appeler B2S (droit à l'image) au groupe : 113 000 € auxquels s'ajoutent 600 000 € de frais de siège etc etc.

## Et pour nous ?

La participation reversée aux salarié-es : 6 000 € à partager entre tous les salariés du site. Une prime exceptionnelle «ultra méga importante» (de 0 à 150 euros pour les plus chanceux)...

Est-ce qu'il est normal que le logo de B2S coûte plus cher que la participation reversée aux centaines de salarié-es qui ont produit cette richesse ? Et dire que tout cela se passe dans un silence général... ! Pourquoi tous les salarié-es n'ont pas accès à la prime de substitution qui au fil des années ne concerne presque plus personne. Pourquoi sur environ 2 millions d'euros de bénéfice en 2012 et 2013, combien d'euros nous ont été reversés ?

Il est important de répartir autrement les richesses produites au sein de notre entreprise et d'améliorer nos conditions de travail. Certains vous feront croire que tout cela n'est pas possible, comme le 13ème

mois par exemple. Pourtant il existe à Teleperformance, Sitel ou certains sites d'Arvato (les concurrents de B2S sur SFR par exemple).

**Qu'avons nous fait pour mériter une telle direction et des syndicats qui signent tout ce que leur donne la direction sans créer un rapport de force pour pouvoir négocier des avancées ?**

A B2S Le Mans, comme ailleurs, un certain nombre de salarié-es n'en peuvent plus, mais restent faute de pouvoir trouver un autre travail. Pour la direction du site, voire certains syndicats, l'entreprise pourrait aller mal si on changeait quoi que ce soit dans le bon sens... La réalité est tout autre !

Cette élection aura un enjeu particulier... Soit on continue le train-train quotidien avec des syndicats qui ont oublié leur mission première, soit on met un bon coup de pied dans la fourmière et on change vraiment les choses !

Aujourd'hui, nous avons besoin d'élu-es de combat face aux bulldozers de la direction, besoin d'élu-es qui travaillent sur le terrain et qui vous défendent dans la vie de tous les jours... SUD fait le choix de renouveler une grande partie de son équipe afin de répondre à ce besoin... Une telle liste nécessite la présence de salarié-es de l'ensemble des plateaux et services de l'entreprise afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu. En clair, nous voulons redonner la parole à TOUS les salarié-es.

Cela est indispensable pour la démocratie, mais aussi très important pour dire stop à la politique de la direction. Stop aux bas salaires ! Stop au chantage à l'emploi ! Stop aux pressions... Pour y parvenir, nous avons besoin de vos candidatures.

*PS : Tous les élus obtiendront un statut de salariés protégés dans l'exercice de leur mission. Cela signifie que la Direction ne pourra pas les licencier sans en demander l'autorisation à l'inspection du travail. Les candidats seront aussi protégés 6 mois après la date de dépôt de leur candidature. Nous proposerons à tous nos élus (CE, DP) des formations pour assurer au mieux leur(s) mandat(s) et être au plus près des préoccupations de tous les salariés.*

**Alors faites le bon choix,  
rejoignez les futures listes Sud...**

## Quelques unes des revendications que SUD défendra avec vous :

- 100 euros net d'augmentation par mois immédiatement.
- Nous voulons renégocier les horaires et toutes l'organisation du travail (pause déjeuner imposé de 2H, délai de remise des plannings..)
- L'application de la convention collective sur la reconnaissance des compétences et des missions et de la classification.
- Le 13 ème mois pour toutes et tous, sans aucune condition d'ancienneté ou de présentéisme,
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, congé maternité, logement, transports...).
- L'arrêt de la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions et des licenciements déguisés ou abusifs.

## SUD : Qui sommes nous ?

« *Solidaires, Unitaires et Démocratiques* ».

*SUD* est souvent perçu comme un syndicat à part dans le vieux monde syndical. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice afin de les faire appliquer. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat hors du temps car nous osons demander des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Et bien oui, c'est vrai !

**Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.**

**Pour un syndicalisme combatif, force de propositions et unitaire**

## Candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e délégué du personnel ou au Comité d'Entreprise. Pourtant, pour le syndicat *Sud*, chaque salarié-es devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprise de participer aux instances représentatives du personnel.



En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 4 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérents) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.

De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es, nous formons l'ensemble de nos élu-es aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu-es disposent d'heure déléguation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y pas un prototype de personne pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte à notre avis c'est la volonté de mettre en cause la politique anti-sociale de la direction et de défendre l'intérêt des salariés et leurs acquis.

# Rejoignez-nous sur nos listes !

### Que sont les IRP ?

**Les D.P.** : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

**Le C.E.** : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salarié-es de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Pour nous contacter : Sud PTT 72 - Tél : 06 28 07 16 53 ou Marie Launay : marielaunay@neuf.fr  
Syndicat Sud PTT Sarthe : 4 rue d'Arcole 72000 Le Mans